

CHAPITRE 2 • Les principes et les valeurs de la République

Script vidéo p. 31 (college.nathan.fr/23emc0202)

Script de la vidéo « Que signifie la République ? »

En France, nous vivons dans une République. Mais ça veut dire quoi, pour vous, concrètement ?

La République française est démocratique. C'est un système politique dans lequel le Gouvernement est celui du peuple, par le peuple et pour le peuple. Cela signifie que c'est l'intérêt de tous les citoyens qui est recherché, pas seulement celui de quelques-uns.

Avant la Révolution française, le pays était une monarchie, dirigée par un roi qui détenait tout le pouvoir. Ce pouvoir était héréditaire, transmis de père en fils.

Les principes et le fonctionnement de la République sont définis par un texte appelé la « Constitution ». Cette Constitution s'appuie sur les idéaux de la Révolution française. Les lois sont votées par les représentants du peuple et doivent respecter la Constitution.

La République française a quatre caractéristiques. Elle est :

- indivisible : seul le peuple peut décider de l'avenir du pays et le droit est le même pour tous et partout ;
- laïque : la liberté de conscience est garantie à tous. L'État ne privilégie et n'intervient dans aucune religion ; aucune religion ne peut intervenir dans les affaires de l'État ;

- démocratique : en France, la démocratie est dite « représentative » : les citoyens élisent des représentants qui établiront des lois au nom du peuple.
Tout citoyen peut être élu ;
- sociale : basée sur le principe de l'égalité et de la solidarité, la République garantit à tous les mêmes droits sociaux et économiques.

Notre République est définie par une devise : « Liberté, Égalité et Fraternité ».